







Ventes immobilières.

AUDIENGE DES CRIÉES.

CORPS DE FERME

Etude de M. PICARD, avoué à Paris, rue de Grammont, 25.
Vente sur licitation, entre majors et mineurs, en l'audience des criées au Palais-de-Justice à Paris, le mercredi 27 août 1856, deux heures de relevée.
D'un CORPS DE FERME et un lot de terre labourable, près et bois, dépendant de la ferme de Fessanvillers, située pour la plus grande partie arrondissement de Dreux (Eure-et-Loir), et pour l'autre partie dans l'arrondissement d'Evreux (Eure).

MAISON A ISSY

Etude de M. POSTEL-DUBOIS, avoué à Paris, rue Neuve-des-Capucines, 8.
Vente au Palais-de-Justice à Paris, le jeudi 28 août 1856.
D'une MAISON avec terrain, jardin et bâtiments, sis à l'île Saint-Germain, commune d'Issy, canton et arrondissement de Sceaux.

MAISON RUE VOLTA, A PARIS

Etude de M. GUIDOU, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66.
Vente en l'audience des criées immobilières du Tribunal civil de la Seine, le jeudi 21 août 1856.
D'une MAISON sise à Paris, rue Volta, 34.
Sur la mise à prix de 97,850 fr.

MAISON A MONTRouGE

Etude de M. PERONNE, avoué à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 35.
Adjudication le samedi 23 août 1856, à l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, d'une MAISON à Montrouge, rue de Châtillon, 113.
Produit brut, 850 fr. — Mise à prix : 7,000 fr.

MAISON A PARIS

Etude de M. FURCY-LAPERCHE, avoué, rue Sainte-Anne, 48.
Vente sur licitation à l'audience des criées du Tribunal de la Seine, le 20 août 1856.
D'une MAISON à Paris, quai des Orfèvres, 8, louée 4,000 fr.

MAISON A PARIS

Etude de M. DE BROTONNE, avoué à Paris, rue Vivienne, 8.
Vente sur conversion, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, d'une MAISON avec terrain, sis à Paris, rue Popincourt, 21.
L'adjudication aura lieu le samedi 30 août 1856.

CHAMBRES ET ETUDES DE NOTAIRES.

BELLE TERRE DANS L'ALLIER

A vendre à l'amiable, LA TERRE DE CHATELUS, près Saint-Pourcain (Allier), à 12 kilomètres de Varennes (chemin de fer Grand-Central).
Cette terre se compose d'un château en bon état, avec réserve; plus, de cinq fermes et d'un moulin sur la Foulle, aussi en bon état, affermés par baux notariés moyennant 17,265 fr. par an nets d'impôts.

S'adresser à M. SEBERT, notaire à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, 4. (6184)

MAISON A AUTEUIL

A vendre par adjudication (sur une seule enchère), en la chambre des notaires de Paris, le 12 août 1856, à midi.
Mise à prix : 18,000 fr.

L'ECONOMIE, Société d'assurances mutuelles sur la vie.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 53 des statuts, l'assemblée générale des souscripteurs de l'Economie est extraordinairement convoquée au siège de l'administration, rue Saint-Georges, 20, pour le samedi 13 septembre 1856, à trois heures précises de relevée.

STE GÉNÈRE DE CONSERVATION

Le liquidateur de la Société générale de conservation des substances alimentaires, dont le siège était à Paris, boulevard Poissonnière, 2, prévient MM. les actionnaires et intéressés de cette société qu'il a transféré le siège de la liquidation, 13, rue Saint-Lazare.

STE DE PEINTURE A L'HUILE

MM. les actionnaires de la Société de peinture à l'huile sur tissus transparents et opaques, sous la raison sociale veuve Chaussy et C<sup>e</sup>, sont convoqués, conformément à l'article 43 des statuts, en assemblée générale extraordinaire au siège social, à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 13, le lundi 25 août, présent mois, trois heures de relevée, afin d'entendre le rapport de la gérance, voter sur les questions qui seront soumises à l'assemblée, prononcer, s'il y a lieu, la dissolution et mise en liquidation de la société.

PARIS ILLUSTRÉ, nouveau guide des plans et 280 vignettes, faisant partie de la Bibliothèque des Chemins de fer. Un volume de 850 pages. Prix : cartonné, 7 fr.; relié, 8 fr.; franco, 8 fr. 25 c.

portants de la presse comme le modèle des ouvrages de ce genre, et accueilli avec tant de faveur par le public, que dix mille exemplaires ont été vendus en quelques mois. L'édition actuellement en vente est au courant de tous les embellissements et de toutes les modifications qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

BOTTINES Metier tout élastiques, sans goussets, brevétés. 30 0/0 rabais. Fabrique, 12, rue Perche (Marais). Exportation. (16211)

PLUS D'EMPOISONNEMENT par la benzine. Peinture hygiénique sans odeur, 20 p. 100 de rabais. 3 couches en 1 jour; 1 voiture en 8. Travaux en tous genres. Vente de couleurs, papiers peints. Compagnie Colocrium, 122, rue de Rivoli. (16212)

CIGARETTES CHARTRouLE (1000ES) Dosage et introduction directe de l'iodure dans les papiers pour l'iodomètre. Appareil b. s. g. d. g. pour la mesure des MALADIES DE POITRINE

Les maladies de poitrine, arrivées même à un degré très avancé, sont heureusement combattues par les CIGARETTES et l'IODOMÈTRE CHARTRouLE. L'éloge qui en a été fait à l'Académie de médecine, d'après les résultats obtenus dans les hôpitaux, en est le plus sûr garant. Aussi leur usage est-il universellement répandu dans toute l'Europe, et ils sont mis en pratique par les hommes les plus compétents comme le remède le plus sûr et le plus rationnel.

En vente au bureau de la GAZETTE DES CHEMINS DE FER, 31, PLACE DE LA BOURSE, A PARIS.

NOUVELLE LOI DU 17 JUILLET 1856 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS EN COMMANDITE PAR ACTIONS.

De l'exposé des motifs du rapport de la commission, de la délibération du Corps législatif, de ces documents authentiques formant le commentaire naturel, complet et indispensable de la loi. Un vol. in-8. PUBLIÉS PAR JACQUES BRESSON. Prix : 1 fr. (16278)

SAMEDI 16 DU COURANT 3me TIRAGE DE LA LOTERIE S-ROCH

Un billet d'un franc de la LOTERIE DE SAINT-ROCH concourt au tirage de tous les lots, dont la valeur totale est de 190,500 FRANCS. Chaque billet d'un franc peut gagner deux fois, c'est-à-dire une valeur de 125,000 FRANCS.

UN BILLET DE 1 FR. COURT LA CHANCE DE GAGNER 125,000 FR. BUREAUX DE VENTE EN DÉTAIL DANS LES DÉPARTEMENTS

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 2.

SOCIÉTÉS. Etude de M. MEURS-MASY, rue du Hâsard-Richelieu, 8. D'une sentence arbitrale rendue le huit juillet mil huit cent cinquante-six par MM. Lassine, avoué et Desléon, négociant, laquelle a été déposée le vingt-deux du même mois au greffe du Tribunal de commerce de la Seine et revêtue de l'ordonnance d'exécution le lendemain vingt-quatre, le tout enregistré le sept août mil huit cent cinquante-six.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.

Etude de M. AUGUSTIN FRÉVILLE, avoué, agréé près le Tribunal de commerce de la Seine, demeurant à Paris, place Bellecour, 3. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris le trente-un juillet mil huit cent cinquante-six, enregistré au Tribunal de commerce de la Seine, le six août mil huit cent cinquante-six, folio 47, recto, case 4, par lequel M. P. a acquis soixante-six francs pour les droits.